

Kibungu le 25 mai 1960.-
de

RUANDA-URUNDI GEBIED
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITCIRE DE KIBUNGU

C

(1) N° 1812 /C.A.C./V.E.-

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :



A Monsieur THOMANN
Garagiste
à

RWAMAGANA.-

Monsieur,

Suite à votre lettre du 16 mai 1960,
j'ai l'honneur de vous faire savoir :

1°) Le montant de 11.141.-Frs se rapporte sur les factures
suivantes : 3777-3768-3749-3739-3661-3644-3672-3611-
3615-3637.

2°) La demande de pension pour le nommé GASURIRA Pierre
a été régulièrement introduite par le Territoire.

Ce jour je reçois la lettre
n°7/8.072.475/7.001.067/P. du 31 mai 1960 par laquelle la
Caisse des Pensions à Bruxelles réclame la carte de pension
(Modèle D.2) que l'intéressé doit détenir pour connaître
le montant exact des cotisations versé.

Donc il y a nullement lieu d'imputer
au territoire la faute du retard.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance
de ma considération distinguée.-

L'Administrateur de Territoire,
J. PETIT.-